

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio
Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft
Band: 21 (1903)
Heft: 200

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnemente:

Schweiz: Jährlich Fr. 6.
2tes Semester . . . 3.
Ausland: Zuschlag des Porto.
Es kann nur bei der Post
abonnirt werden.

Preis einzelner Nummern 10 Cts.

Abonnements:

Suisse: un an . . . fr. 6.
2^e semestre . . . 3.
Etranger: Plus frais de port.
On s'abonne exclusivement
aux offices postaux.

Prix du numéro 10 cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1—2 mal täglich, ausgenommen Sonn- und Festtage.	Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement.	Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce.	Paraît 1 à 2 fois par jour, les dimanches et jours de fêtes exceptés.
Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc. Insertionspreis: 25 Cts. die viergespaltene Borgiszelle (für das Ausland 35 Cts.).		Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc. Prix d'insertion: 25 cts. la ligne d'un quart de page (pour l'étranger 35 cts.).	

Inhalt — Sommaire

Abhanden gekommene Werttitel. — Titres disparus. — Handelsregister. — Register du commerce. — Wochensituation der schweizerischen Emissionsbanken. — Situation hebdomadaire des banques d'émission suisses. — Offizielle und private Diskontsätze. — La Banque d'Angleterre. — Baumwollspekulation. — Vom Silbermarkt. — Marché de l'argent.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Abhanden gekommene Werttitel. — Titres disparus. — Titoli smarriti

Dr Alfred Silbernagel, Advokat, in Basel, begehrt namens der Pauline Schmid in Paris gerichtliche Amortisation der auf den Inhaber lautenden Obligation des Kantons Basel-Stadt Nr. 26742, von Fr. 1000, vom Jahre 1900. Gemäss Art. 851 u. ff. des Schweiz. Obligationenrechts wird hiemit der allfällige Inhaber dieser Obligation aufgefordert, dieselbe innert drei Jahren, von heute an gerechnet, also bis spätestens den 20. April 1906, der unterzeichneten Amtsstelle vorzulegen, widrigenfalls die Amortisation ausgesprochen würde. (W. 31^a)

Basel, den 20. April 1903.

Zivilgerichtsschreiberei Basel.

Ensuite d'ordonnance rendue ce jour par le président du tribunal du district du Lac, sommation est faite aux détenteurs inconnus des titres ci-après désignés, de les produire au greffe du tribunal du district du Lac, à Morat, dans le délai de trois ans, dès l'insertion des présentes, faute de quoi l'annulation en sera prononcée, ces titres étant égarés: Dix actions, de fr. 50 chacune, de l'ancienne Société de Consommation de Morat, portant les nos 21 et 49, délivrées à veuve Christian Nydegger, à Morat; nos 44 et 45, à Gottlieb Hoffmann, à Berne; n° 84, à veuve Samuel Kiener, à Utzenstorf; n° 97, à Oscar Allenbach, à Montfrier; n° 118, à Jean von Kaenel, à Bienne; n° 119, à l'hôpital Bon-Vouloir, à Meyriez; n° 19, à Abraham Ruedi, à Morat; n° 112, à Frédéric Girard, à Meyriez.

Morat, le 16 mai 1903.

(W. 41^a)

Le greffier: A. Vonderweid.

Handelsregister. — Register du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister. — I. Register principal. — I. Registro principale.

St. Gallen — St-Gall — San Gall

1903. 16. Mai. Inhaber der Firma St. Leonhardsapotheke O. Allmendinger in St. Gallen ist Otto Allmendinger, von und in St. Gallen. Apotheke. Vadianstrasse 58.

16. Mai. In der am 3. Mai 1903 stattgehabten Generalversammlung des Consumvereins Alt St. Johann Dorf, mit Sitz daselbst (S. H. A. B. vom 22. Mai 1891, pag. 481) wurde Art. 35 der Statuten revidiert, welcher nun lautet wie folgt: Die Revisionskommission wird alle zwei Jahre von der Generalversammlung gewählt und besteht aus drei Mitgliedern. Nicht wählbar sind Mitglieder des Verwaltungsrates, Angestellte des Vereins und solche Aktionäre, die in einem ähnlichen Geschäfte direkt oder indirekt beteiligt sind.

Genf — Genève — Ginevra

1903. 15. Mai. Aux termes d'acte reçu par M^e Charles Page, notaire, à Genève, le 6 mai 1903, il a été constitué sous la dénomination de Société Immobilière du Quai du Rhône, A, une société anonyme qui a son siège à Plainpalais. Elle a pour objet l'acquisition de terrains sis à Plainpalais, la construction de maisons locatives, l'exploitation et la vente de ces immeubles. Sa durée est indéterminée. Le capital social est fixé à la somme de vingt-huit mille francs (fr. 28,000), divisé en 112 actions, au porteur, de fr. 250 chacune. Les convocations et publications émanant de la société auront lieu par la voie de la «Feuille d'avis officielle du canton de Genève». La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres, élus pour trois ans. Elle est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de deux membres du conseil d'administration. Le premier conseil d'administration est composé, pour la première période triennale, des suivants: Jacques van Leisen fils, architecte, à Plainpalais; Louis Philippon, régisseur, à Genève; et Anaclet Colombo, entrepreneur, à Carouge.

15 mai. Aux termes d'acte reçu par M^e Charles Page, notaire, à Genève, le 6 mai 1903, il a été constitué, sous la dénomination de Société Immobilière du Quai du Rhône, B, une société anonyme qui a son siège à Plainpalais. Elle a pour objet l'acquisition de terrains sis à Plainpalais, la construction de maisons locatives, l'exploitation et la vente de ces immeubles. Sa durée est indéterminée. Le capital social est fixé à la somme de trente-six mille deux cent cinquante francs (fr. 36,250), divisé en 145 actions, au porteur, de fr. 250 chacune. Les convocations et publications émanant de la société auront lieu par la voie de la «Feuille d'avis officielle du canton de Genève». La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres, élus pour trois ans. Elle est engagée vis-à-vis des tiers, par la signature de deux membres du conseil d'admini-

stration. Le premier conseil d'administration est composé, pour la première période triennale, des suivants: Jacques van Leisen fils, architecte; Victor Amoudruz, entrepreneur; tous deux à Plainpalais; et Louis Philippon, régisseur, à Genève.

15 mai. Aux termes d'acte reçu par M^e Charles Page, notaire, à Genève, le 6 mai 1903, il a été constitué, sous la dénomination de Société Immobilière Mail-la-Pelouse, C, une société anonyme qui a son siège à Plainpalais. Elle a pour objet l'acquisition de terrains sis à Plainpalais, la construction de maisons locatives, l'exploitation et la vente de ces immeubles. Sa durée est indéterminée. Le capital social est fixé à la somme de cinquante-sept mille deux cent cinquante francs (fr. 57,250), divisé en 229 actions, au porteur, de fr. 250 chacune. Les convocations et publications émanant de la société auront lieu par la voie de la «Feuille d'avis officielle du canton de Genève». La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres, élus pour trois ans. Elle est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de deux membres du conseil d'administration. Le premier conseil d'administration est composé, pour la première période triennale, des suivants: Jacques van Leisen fils, architecte, à Plainpalais; Louis Philippon, régisseur; et Jean-Baptiste Rossetti, entrepreneur, ces deux derniers à Genève.

15 mai. Suivant acte passé devant M^e J. A. Buscarlet, notaire, à Genève, le 12 mai 1903, il a été constitué, sous la dénomination de Société Immobilière Mail-la-Pelouse, une société anonyme ayant son siège à Plainpalais. Elle a pour objet l'acquisition de terrains dans la commune de Plainpalais, la construction de maisons sur ces terrains, la location et la vente des immeubles. Sa durée est illimitée. Le capital social est fixé à la somme de soixante-mille francs (fr. 60,000), divisé en 240 actions, au porteur, de 250 fr. chacune. Les publications émanant de la société auront lieu par la voie de la «Feuille d'avis officielle du canton de Genève». La société est administrée par un conseil d'administration de 5 à 7 membres élus pour deux ans. Pour les actes à passer ou les signatures à donner, le conseil d'administration est valablement représenté par deux délégués porteurs d'un extrait des registres en bonne forme ou encore par la majorité de ses membres. Le premier conseil d'administration est composé de Ernest Pachon, entrepreneur de maçonnerie, domicilié à Genève; Henri Coquille, entrepreneur de charpente et menuiserie, domicilié à Grange-Canal (Chêne-Bougeries); Albert Filiberti, entrepreneur de ferblanterie; Albert Bornet, négociant; Gottlieb Engel, entrepreneur de serrurerie; Charles Nicole, régisseur; et Auguste Lambert, architecte, domiciliés à Genève.

15 mai. Suivant acte passé devant M^e J. A. Buscarlet, notaire, à Genève, le 12 mai 1903, il a été constitué, sous la dénomination de Société Immobilière Mail-les-Ormeaux, une société anonyme ayant son siège à Plainpalais. Elle a pour objet l'acquisition de terrains dans la commune de Plainpalais, la construction de maisons sur ces terrains, la location et la vente des immeubles. Sa durée est illimitée. Le capital social est fixé à la somme de septante cinq mille francs (fr. 75,000), divisé en 300 actions, au porteur, de 250 fr. chacune. Les publications émanant de la société auront lieu par la voie de la «Feuille d'avis officielle du canton de Genève». La société est administrée par un conseil d'administration de 5 à 7 membres élus pour deux ans. Pour les actes à passer ou les signatures à donner, le conseil d'administration est valablement représenté par deux délégués porteurs d'un extrait des registres en bonne forme, ou encore par la majorité de ses membres. Le premier conseil d'administration est composé de Ernest Pachon, entrepreneur de maçonnerie, domicilié à Genève; Henri Coquille, entrepreneur de charpente et menuiserie, domicilié à Grange-Canal (Chêne-Bougeries); Albert Filiberti, entrepreneur de ferblanterie; Albert Bornet, négociant; Gottlieb Engel, entrepreneur de serrurerie; Charles Nicole, régisseur; et Auguste Lambert, architecte, domiciliés à Genève.

Summarische Uebersicht über die Wochensituationen der schweiz. Emissionsbanken. Résumé des situations hebdomadaires des banques d'émission suisses.

(Zahlen in Tausenden Franken verstanden. — Chiffres en milliers de francs.)

	Effektive Zirkulat.		Totaler Barvorrat		Ungedeckte Zirkul.		Verfügb. Barcash.	
	1902	1901	1902	1901	1902	1901	1902	1901
Durchschn. — Moyenne	206,284	197,548	114,391	116,969	91,893	80,574	26,206	31,187
Maxima	228,861	220,874	119,380	129,886	114,016	108,183	32,748	43,254
Minima	184,371	186,688	111,471	110,735	67,222	66,611	18,617	18,765
I. Quartal								
<i>I^{er} trimestre</i>								
	1903	1902	1903	1902	1903	1902	1903	1902
Durchschn. — Moyenne	204,946	196,687	119,955	116,798	84,998	79,389	80,421	29,892
Maxima	228,085	215,956	121,283	119,330	110,670	97,295	84,059	82,748
Minima	193,770	184,371	117,365	113,070	72,568	67,222	22,095	25,714
II. Quartal								
<i>II^{me} trimestre</i>								
4. April — 4 avril	207,011	203,401	114,994	112,467	92,017	90,984	27,949	26,391
11. April — 11 avril	203,547	200,554	115,028	112,988	88,524	87,571	28,408	27,397
18. April — 18 avril	201,917	200,228	115,877	112,995	86,040	87,281	29,593	27,192
25. April — 25 avril	206,825	202,588	116,378	112,551	90,447	90,007	29,779	26,700
2. Mai — 2 mai	213,681	211,122	114,968	112,601	95,718	98,521	26,181	28,542
9. Mai — 9 mai	207,834	206,485	116,357	111,935	92,477	94,550	27,485	23,508
16. Mai — 16 mai	204,298	200,657	115,226	113,288	89,667	87,419	28,080	25,799

Wochensituation der schweizerischen Emissionsbanken (inkl. Zweiganstalten) vom 16. Mai 1903. Situation hebdomadaire des banques d'émission suisses (y compris les succursales) du 16 mai 1903.

Main table with columns: Nr., Firma, Raison sociale, Noten - Billaets (Emission, Circulation), Gesetliche Barschaft, In Kassa, and Total. Includes sub-totals for 'Stand am 9. Mai' and 'Etat au 9 mai'.

Spezieller Ausweis der schweiz. Emissionsbanken mit beschränktem Geschäftsbetrieb. Etat spécial des banques d'émission suisses avec opérations restreintes. (Artikel 15 und 16 des Gesetzes.) Vom 16. Mai 1903. - Du 16 mai 1903. (Articles 15 et 16 de la loi.)

Table detailing 'Notendeckung nach Art. 15 des Gesetzes' and 'Couverture suivant l'article 15 de la loi'. Columns include: Nr., Firma, Raison sociale, Noten-Emission, and Total.

Table showing 'Aktiven - Actif' and 'Passiven - Passif'. Columns include: Nr., Firma, Raison sociale, Gesetliche Barschaft, Notendeckung, Uebrig kurzfristige dispon. Guthaben, Total, and Wechsel-Schulden.

† Ohne Fr. 45,224. 14 Scheidemünzen und nicht tariferte fremde Münzen. - † Sans fr. 45,224. 14 monnaies d'appoint et monnaies étrangères non tarifées. 16. Mai 1903. - Offizieller Diskontsatz der schweizerischen Emissionsbanken: 4%, gültig seit 28. Januar 1903. 16 mai 1903. - Taux d'escompte officiel des banques d'émission suisses: 4%, valable depuis le 28 janvier 1903.

Nichtamtlicher Teil — Partie non officielle

Offizielle und private Diskontsätze.

Mitgeteilt von der Kantonalbank Bern.

(Der Privat- resp. Marktsatz ist der Nehmersatz erster Banken für langfristige Accepte.)

1903	Schweiz		Belgien		Deutschland		Holland		Mailand		London		Paris		Wien		St. Petersburg		New-York on call
	Offiz. Satz	Privat-Satz	Offiz. Satz	Markt-Satz	Offiz. Satz	Privat-Satz	Offiz. Satz	Markt-Satz	Offiz. Satz	Markt-Satz	Offiz. Satz	Markt-Satz	Offiz. Satz	Markt-Satz	Offiz. Satz	Markt-Satz	Offiz. Satz	Markt-Satz	
4. April	4	3 1/4	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2	3 1/2	5	3 1/2	4	3 1/2	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	4 1/2	4 1/2	5-5 1/2, Schluss 5-6 1/2
11. "	4	3 1/4	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2	—	5	3 1/2	4	3 1/2	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	4 1/2	4 1/2	5 1/2
18. "	4	3 1/4	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2	—	5	3 1/2	4	3 1/2	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	4 1/2	4 1/2	3-4 1/2
24. "	4	3 1/4	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2	—	5	3 1/2	4	3 1/2	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	4 1/2	4 1/2	3
2. Mai	4	3 1/2	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2	3 1/2	5	3 1/2	4	3 1/2	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	4 1/2	4 1/2	2 1/2
9. "	4	3 1/2	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2	—	5	4	4	3 1/2	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	4 1/2	4 1/2	2-2 1/2
16. "	4	3 1/2	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2	3 1/2	5	3 1/2	4	3 1/2	3	2 1/2	3 1/2	2 1/2	4 1/2	4 1/2	2 1/2-2 1/2

* Für dreimonatliche Papiere.

La Banque d'Angleterre.

Voici, d'après un rapport de M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, l'opinion qu'ont les Anglais des services que rend la Banque d'Angleterre:

«En rendant compte de l'assemblée générale de la Banque de France et du rapport présenté par son gouverneur, les journaux anglais («Statist», «Economist», «Times», etc.), ont insisté sur la façon dont cette institution était menée pour le grand bénéfice du pays tout entier. Le «Statist», en particulier, renouvelle les éloges qu'il donnait l'année dernière à la Banque de France et la félicite de s'être faite la Banque de tous les Français et non du gouvernement seulement ou d'une élite. Il appuie son opinion sur les chiffres empruntés au rapport de M. Pallain et il ajoute que le Royaume-Uni ne possède aucune banque capable de rendre les mêmes services aux Anglais.

La Banque d'Angleterre est, en effet, basée sur des idées toutes différentes de la Banque de France; c'est avant tout un grand réservoir d'or. Ses banknotes circulent peu en dehors de Londres et les Anglais en emportent plus volontiers pour voyager à l'étranger qu'en leur propre pays où tout le monde se sert et accepte des chèques. Il arrive même parfois que des banknotes sont refusées: elles n'ont pas d'ailleurs cours légal, mais seulement force libératoire pour toutes les caisses dépendant du gouvernement britannique; enfin, elles sont assez aisément imitables sous leur forme actuelle. Leur usage est si restreint qu'il est d'usage dans toutes les banques anglaises ou étrangères de prendre les numéros de tous les billets remis à chaque paiement; c'est un des moyens les plus usités pour suivre et découvrir les voleurs et les escrocs.

En somme, ce sont moins des billets de banque que des valeurs payables, en livres sterling et les Anglais s'en servent pour se procurer de l'or. Dans ce but, ils portent des effets au département de l'escompte ou demandent une avance sur leur compte courant de banque; le résultat de ces opérations leur est versé en billets qu'ils s'empressent presque toujours d'aller changer en livres sterling au guichet voisin. C'est ainsi que la vie moyenne des banknotes ne dépasse pas trois ou quatre jours.

La question de l'or est donc celle qui préoccupe le plus la Banque d'Angleterre et elle gouverne entièrement les cours de son escompte. Aussi le public s'adresse-t-il rarement à elle pour les opérations purement commerciales, en dehors des moments de crise semblables à celui que nous venons de traverser. Et même lorsque le manque de capitaux oblige la Cité à emprunter la «Vieille Dame de Threadneedle st», les autres banques faisant tous leurs efforts pour garder leurs meilleurs clients, ce ne sont pas toujours les signatures les plus réputées qui sont données à la Banque.

Celle-ci aurait pu jadis, lors des diverses réformes qui furent apportées à son organisation, étendre le champ de son action d'une manière analogue à celle de la Banque de France; elle aurait peut-être rendu de grands services au Royaume-Uni; mais ses gouverneurs, les Chancelliers de l'Échiquier et l'opinion même de la Cité ne semblent jamais avoir été en faveur d'un changement dans ce sens. La Banque d'Angleterre, d'après ses idées, devait être ce qu'elle est, c'est-à-dire un réservoir d'or utile à faciliter les changes et à attirer vers Londres les arbitrages du monde entier et en même temps la Banque du Gouvernement britannique. Elle est pour celui-ci ce que les banques particulières sont pour les citoyens anglais et c'est ainsi qu'elle rend les plus grands services et qu'elle réalise les plus beaux bénéfices; elle encaisse ses revenus, paie, reçoit et emprunte pour lui et lui fait des avances statutaires spéciales pour un moment fixé dans la Charte et représenté par des banknotes. La Banque est aussi l'agent du gouvernement auprès de la Cité, c'est par elle qu'il peut, à l'occasion, agir sur le marché, obtenir des renseignements certains et surveiller les fluctuations des affaires afin de placer ses emprunts de consolidés ou de bons divers au mieux de ses intérêts. Elle est ainsi plus intimement mêlée au mouvement de la Bourse de Londres que la Banque de France à celui de Paris, mais elle se tient en dehors du mouvement commercial du pays entier qui absorbe presque toute l'action de la grande institution française.

Les banques diverses jouent à Londres le rôle que remplit la Banque de France; la spécialisation de ces banques dans un genre d'opérations ou plutôt dans les opérations avec certaines contrées, a rendu les plus grands services aux commerçants et industriels britanniques; on peut, de Londres, opérer dans tous les pays suivant les usages de chacun de ces pays, ce que l'on ne peut malheureusement faire en France, malgré l'abondance de capitaux. Mais les résultats obtenus par ces divers organismes ne paraissent plus en rapport avec les changements et les progrès du commerce et de l'industrie; il est hors de doute que la Banque anglaise ne soit fort dégradée et routinière; c'est ce qui a permis aux maisons françaises de prendre à Londres une si grande place anecdotant que nous devons considérer ces dernières comme représentant des idées très modernes ou très hardies. Enfin, les banques anglaises en dépit de leur expérience et de leur spécialisation, sont loin de prêter à l'activité britannique tout le concours désirable et même nécessaire. Leur direction a été mal assurée depuis vingt ans; elles se sont crues certaines de leur situation et de leur richesse et elles n'ont pas assez cherché à conserver dans l'intérieur du Royaume-Uni les capitaux et les épargnes qui lui seraient si utiles à l'heure actuelle. Leurs chefs se sont montrés des hommes d'affaires cherchant trop souvent des bénéfices immédiats.

Je ne sais si les gouverneurs de la Banque d'Angleterre auxquels on a reproché souvent les mêmes défauts, auraient pu prendre la tête d'un mouvement commun des diverses banques alors qu'il eût été possible; leur action, toute morale qu'elle est, est incontestable sur la plupart des grands établissements qui tiennent à ce qu'on les sache en bons termes avec la «Doyenne». Mais cette action commune se borne en fait à des mesures

destinées à écarter, à prévenir, à dénoncer des crises, à faciliter des emprunts pour le gouvernement et à alléger les difficultés momentanées de telles sections de la Cité. La Banque d'Angleterre et les autres maisons agissent ainsi d'une façon très utile et avec une habileté quelquefois admirable. Mais la catastrophe une fois évitée, les affaires revenues dans l'ordre, chacun reprend sa place et sa besogne habituelle et je ne vois pas que depuis bientôt un siècle, la Banque ou la Cité aient rien tenté pour faciliter l'œuvre des petites gens et fournir aux artisans, aux ouvriers, aux commerçants de détail, l'aide qui leur est nécessaire.

Les organisations anglaises sont faites pour des aristocraties ou des élites; la Banque d'Angleterre est faite pour le gouvernement, les autres maisons de banque britanniques pour les Anglais riches et lancés dans de grandes affaires. L'individu pauvre est ainsi amené souvent à aller chercher à l'étranger une autre vie laite d'avoir trouvé près de lui le moyen de fonder et de poursuivre sa petite industrie. On sait aujourd'hui que, parmi les émigrants, se trouvent les plus énergiques, les meilleurs, les plus intelligents des générations moyennes et pauvres du Royaume-Uni; il faut reconnaître que la Banque de France agissant sur une population du genre des races anglo-saxonnes aurait probablement obtenu de remarquables résultats. C'est ce que se sont accordés à dire avec le «Statist», la plupart des journaux anglais.

Verschiedenes — Divers.

Baumwollspekulation. Die Herren Scheffer & Drascher in Hamburg schreiben unter dem 16. Mai: Am amerikanischen Markte prallen die Preise im Zickzack auf und ab, manche Termine schnellen von einem Tage zum andern um 2 Pf. pro Pfund in die Höhe oder zurück, die Umsätze sind enorm: 800,000 Ballen am Montag, ebensoviel am Dienstag, 900,000 Ballen am Mittwoch, 750,000 Ballen am Donnerstag! In welchem grossen Stille drüben die einzelnen Unternehmungen ausgeführt werden, dafür ist die Angabe bezeichnend, dass Daniel Sully bei seinem letzten Feldzuge gegen die Baissiers 25 Mill. Mark erobert haben soll. Diese riesenhaften Transaktionen der amerikanischen Gross-Spekulanten Sully, Weld, Brown und wie sie sonst heissen, gehen zeitweise in einer Richtung, zeitweise laufen sie gegeneinander, sodass heftige Rückstauungen entstehen, jedoch ist der Markt bisher immer wieder nach oben fortgerissen worden, wobei New Orleans die Führung übernommen hat. Manchmal ging die Steigerung in solch schwindelhaftem Tempo vor sich, dass einem Teil der Hausiers selber vor dem Absturz hange wurde und sie durch Verkäufe die Bewegung zu hemmen suchten.

Die hochaufgelaufenen Preise werden mit zunehmendem Misstrauen angesehen, und die amerikanischen Kommissionäre halten die Kunden durch erschwertere Bedingungen vom Kaufen ab, soweit es sich nicht um Eindeckungen handelt, die in grossem Umlange vorgenommen sind; auch für europäische Rechnung haben Käufe in New York stattgefunden.

In Europa haben die Preise unter lebhafter Bewegung ebenfalls recht ansehnlich angezogen. Ein starker Anteil der stattgefundenen Käufe ist auf Rechnung der englischen Spinner zu setzen, die gerade am lautesten verkündet hatten, dass sie wegen Teuerung des Rohmaterials den Betrieb einschränken müssten. Das wird ja auch jetzt noch immer in Aussicht gestellt, jedoch ist in der Tat bisher von einer Einschränkung der industriellen Tätigkeit nichts zu verspüren, trotzdem über unlohende Fabrikpreise so viel geklagt wird, am meisten wohl von Spinndern, die sich für Garnabschlüsse unzulänglich gedeckt haben, wie es in England vielfach der Fall zu sein scheint, während die amerikanischen und kontinentalen Spinner reichlichere Vorräte hinter sich haben sollen. Aus den Vereinigten Staaten liegen ganz besonders günstig laufende Berichte aus der Manufakturwaren-Branche vor, in Deutschland lässt die Gesamtheit der vom Gespinnst- und Gewebemarkte vorliegenden Meldungen erkennen, dass wieder Neubestellungen erfolgen, indem sich die Nachfrage zur Zahlung der höheren Forderungen entschliesst, in der Befürchtung, dass noch weitere Preisaufschläge erfolgen könnten. Der Abbruch der per zweites Quartal abgeschlossenen Garne und Tücher erfolgt sehr flott, und bei schönem Frühlingwetter wird ein weiter gesteigerter Geschäftsgang der Ausrüsterei und Druckerei erwartet werden dürfen.

Wie es bis jetzt den Anschein hat, verhindern die sehr hohen Baumwollpreise doch nicht die Zunahme des Verbrauches, wenn diese letztere auch bei billigeren Preisen vermutlich noch grösser gewesen wäre. Infolge der Verteuerung des Rohmaterials müssen die deutschen Konsumenten bei einem Verbrauch von 250 Mill. kg in rundem Anschlag um die 60 Mill. Mark mehr für ihren Baumwollbedarf ausgeben. Es wird daher mit recht wenig liebevollen Blicken nach der amerikanischen Spekulation hinübergesehen, welche den Preis so rücksichtslos hochgesetzt hat, wobei sie allerdings durch die Verhältnisse sehr begünstigt worden ist. Denn während vor einiger Zeit die Befürchtung vorherrschte, dass die amerikanische Ernte weniger als 11 Mill. Ballen ergeben würde, so lässt der Umfang, den die Zufuhren seitdem angenommen haben, nun zwar doch auf einen Ertrag von mehr als 11 Mill. schliessen, aber die Qualität der ankommenden Baumwolle wird als so gering bezeichnet, dass sie teilweise nicht einmal andienungsfähig ist. So vermag man sich der Sorge immer noch nicht zu entschlagen, dass es mit dem Auskommen bis zur neuen Ernte möglicherweise seine Schwierigkeiten haben kann, wenn die letztere sich verspätet und die Spekulation die Lage weiter ausnützt. Die Spinner greifen nach Tunlichkeit auf brasilianische und ostindische Baumwolle zurück, was dadurch erleichtert wird, dass in beiden Provinzen die Ernte gut und das Produkt besser ist, als seit Jahren. Der Markt in Bombay bleibt fest trotz starker Zufuhren, weil die Nachfrage für den Aegypten resp. zur Deckung der bereits gemachten Abschlüsse sehr reg ist. In ägyptischer Abstammung bleibt die Versorgung knapp, während der Kontinent und England als

Käufer konkurrieren, denn die Verarbeitung dieser Faser scheint trotz der ausserordentlichen Verteuerung noch lohnend zu sein, da durch die neuen Fabrikationsmethoden ein feineres und entsprechend höher verwertbares Produkt aus der ägyptischen Baumwolle hergestellt wird. Die Aussichten für die nächste Ernte sind günstig, die jungen Pflanzen sind durchweg in guter Beschaffenheit, Wasser war allgemein genügend vorhanden, die Bewässerung liess sich vermittelst der neuen Stauanlagen leichter bewirken, was überall eine grössere Ausdehnung der Aussaaten gestattete. Dadurch kann die Ernte in Oberägypten und Fayum um 50,000 Cantars grösser ausfallen.

Für die kommende amerikanische Ernte sind die Witterungsverhältnisse im allgemeinen günstig. Das Pflanzen ist überall ganz oder beinahe vollendet. Wohlthuende Regen sind an vielen Orten niedergegangen, nur hört man noch einige Klagen über kühle Nächte. Trotz der guten Aussichten haben die Preise für Monate neuer Ernte unter dem Einfluss der Hausse in alter Ernte ebenfalls angezogen, allerdings nur in viel geringerem Masse. Malieferung steht bei uns jetzt zirka 11 Pi. höher als Dezember, in New York 2 1/2 Dollars höher. Im Vergleich zu August ist Mai in Europa nur zirka 1 Pi. teurer, in New York jedoch um 3/4 Dollar (3 3/4 Pi.). Ferner steht der Markt von New Orleans für Juni, Juli, August 3/4 bis 1 Dollar höher als New York. Diese unnatürlichen Verschiebungen lassen deutlich erkennen, dass der amerikanische Markt gänzlich unter dem Einfluss gewaltsamer Manipulationen steht, alle Verhältnisse sind jetzt so geschraubt und überangespant, dass das Gefühl drüben ein höchst unbehagliches ist. Denn die Spekulation hat sich in einem enormen Umlange engagiert und hat schon jetzt an der Fondsbörse realisieren müssen, um sich Geld zur weiteren Durchführung der Baumwolloperation zu machen; sollte den Unternehmern etwa die Kraft dazu versagen, so würde die Hausse mit einer Katastrophe enden.

Unter solchen Umständen wird der Baumwollmarkt auch fernherin bewegte Zeiten durchzumachen haben, und es sind noch sehr heftige Preisschwankungen zu gewärtigen, durch welche leicht auch die Monate neuer Ernte in stärkerem Masse in Mitteleidenschaft gezogen werden können.

Vom Silbermarkt schreibt man aus London: Als Hauptursache für die Aufwärtsbewegung ist das Ausbleiben der amerikanischen Zufuhren

zu bezeichnen, da die Vereinigten Staaten regelmässige Silber sendungen nach den Philippinen machen, die sich bis zum Sonnabend der vorigen Woche auf etwa 2,300,000 Unzen beliefen. Es liegen aber auch Anzeichen eines teilweisen «Corners» vor, der in April-Silber bestanden hat, und soweit sich die Sachlage bis jetzt überblicken lässt, sind auch Verkäufer von Mai-Silber vorhanden. Für Indien und andere Plätze machte sich in London recht gute Nachfrage geltend, wozu noch die grossen Aufträge der französischen Münze kamen, die letzthin hier untergebracht wurden. Die grosse Wirkung, die das Ausbleiben der amerikanischen Zufuhren ausgeübt hat, scheint anzuzeigen, dass der Markt doch nicht so mit Ware überladen gewesen sein kann, wie vermutet worden ist.

Laut Mitteilung des eidgenössischen Amtes für Gold- und Silberwaren war der niedrigste mittlere Silberkurs für die Kontrollämter im Jahre 1903 Fr. 79 per kg fein. (Ende Januar). Der gegenwärtige Kurs des Rohmetalls 1000/1000 fein beträgt Fr. 92 (Pariser Quote).

— **Marché de l'argent.** On écrit de Londres ce qui suit: La cause principale du mouvement ascendant doit être recherchée dans le défaut d'arrivages américains, attendu que les Etats-Unis font régulièrement aux Philippines des envois d'argent qui jusqu'au samedi de la semaine précédente se sont élevés à environ 2,300,000 onces. On remarque également des indices de nature à croire à l'existence d'une sorte de «corner», dans les affaires d'avril et auquel ont été englobés les vendeurs d'argent de mai, pour autant qu'on peut en juger par un examen rapide de la situation. La demande pour les Indes et d'autres places s'est fait passablement sentir à Londres, et il convient d'y ajouter les grandes commandes faites récemment ici pour le compte de la Monnaie française. Le grand effet qu'a produit l'absence d'arrivages américains paraît indiquer que le marché ne peut pas avoir été surchargé de marchandise, comme on le présumait.

Suivant communication du bureau fédéral des matières d'or et d'argent, le taux moyen le plus bas du cours de l'argent, communiqué aux bureaux de contrôle, a été cette année jusqu'à présent de fr. 79 par kg de fin (la dernière semaine de janvier). Le cours actuel du métal brut 1000/1000 est de fr. 92 (cote de Paris).

Annoncen-Fach:
Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Régie des annonces:
Rudolf Mosse, Zürich, Bern, etc.

Rechtsanwalt G. Wolff-Koller
(Pfarrer Wolff's in Weiningen Sohn)
hat sein Bureau
Zürich I, 3 Theaterstrasse 3, Zürich I.
Inkassi, Prozesse, Vertretung in Konkursen, Verwaltung, Rechts-
sachen aller Art u. s. w. (1061.)
Ermässigtar Tarif. Prompte Besorgung.

Escholzmatt
Luftkurort im Entlebuch
Hotel „Löwen“
Pension, Familienarrangements
Prospekte (862.)
Schweiz. Kaufmännischer Verein,
Centralbureau für Stellenvermittlung, Zürich Simstr. 20.
Verband
von
63 kaufmännischen
Vereinen.

Obligations à lots 1902 du Canton de Fribourg (Suisse)
pour l'Hospital Cantonal.
1er tirage des numéros des obligations de 15 francs
opéré le 15 mai 1903.
Ensuite du tirage des séries du 15 avril 1903.
Les lots supérieurs à 17 francs ont été gagnés par les obligations
ci-dessous désignées.

Numéros des séries des obligations	Lots en francs	Numéros des séries des obligations	Lots en francs	Numéros des séries des obligations	Lots en francs	Numéros des séries des obligations	Lots en francs	Numéros des séries des obligations	Lots en francs
515	21	75	3601	39	40	5176	45	110	6928
—	40	110	3859	5	40	—	49	75	—
—	30	140	—	22	40	5972	6	40	7271
702	3	40	—	28	200	—	24	110	—
—	12	40	—	33	40	—	43	40	—
—	26	110	4310	14	40	6367	12	75	7411
1208	15	60000	—	18	2000	—	17	40	—
—	37	40	—	31	75	—	18	75	—
3406	18	40	—	40	75	6848	22	110	—
3601	10	40	5176	14	40	—	27	75	—
—	14	75	—	47	75	—	31	40	—
—	15	200	—	23	110	—	32	40	7652
—	30	75	—	32	75	—	43	40	—
—	37	40	—	36	75	—	45	75	—

Les lots de fr. 17 ont été gagnés par les obligations des séries: Nos 515, 702, 1208, 3406, 3601, 3859, 4310, 5176, 5972, 6367, 6848, 6928, 7271, 7411, 7652, 7767, 7957, 7971, 8848, 9211, dont les numéros ne figurent pas au tableau ci-dessus.

Le paiement de ces lots sera effectué, dès le 15 août 1903:
à Fribourg: à la Banque de l'Etat de Fribourg.
à Genève: chez MM. Necker, Lachenmeyer & C^{ie}.
à Lausanne: à la Banque d'escompte et de dépôts.
à Bâle: chez MM. Lüscher & C^{ie}.
à Lugano: à la Banque populaire de Lugano.
à Bern: à la Banque commerciale de Bern.
à Neuchâtel: chez MM. Pury & C^{ie}.
à Zurich: chez MM. Kugler & C^{ie}.
à Amsterdam: chez MM. Gebroeders Boissevain.

Fribourg, le 15 mai 1903.
La Direction de l'Intérieur du canton de Fribourg.
[1062]

! Export !
Zwei markt- und sprachenkundige Kaufleute, gegenwärtig in bedeutendem Hafenplatz Ostasiens konditionierend, suchen mit leistungsfähiger Fabrikanten in Verbindung zu treten, behufs Vertrieb geeigneter Massenartikel oder Spezialitäten, deren Vertretung für den Osten übertragen werden kann. — Offerten und Muster zu richten an
Mr. F. Thorhauer, 138, rue Amelot, Paris. (1060)

Filialen in Basel, Bern, Gené, Lausanne, Lugano, Luzern, St. Gallen, London u. Paris.
Wir empfehlen unsere **kostenfreie Stellenvermittlung** den Handelshäusern, Kanzleien und Verwaltungen für Verschaffung von Buchhaltern, Kanzlisten, Korrespondenten, Reisenden, Verkäufern, Lageristen etc. Zahlreiche, tüchtige Bewerber. Genaue Information über jeden einzelnen Kandidaten. Specialbedingungen für Zuweisung von Lehrlingen oder Volontären. (555)

Transmissionsseile,
Schiffseile, Flaschenzugseile, Aufzugseile
liefert in bester Qualität die (2300)
Mechanische Bindfadenfabrik Schaffhausen.
Tüchtige Monteure stehen zu Diensten.
Reparaturen werden billigst besorgt.

Schmiedeeiserne [743]
Kopierpressen
eigener Fabrikation,
sehr solid und in schöner Ausführung, halten stets auf Lager
Suter-Strehler & C^{ie}, Zürich.

On demande à emprunter en hypothèque de 1er rang sur un immeuble de plein rapport une somme de
fr. 200,000 à 300,000
au 3% ou 4%.
Adresser les offres sous chiffres E D 1869 à [1013]
Rodolphe Mosse, Bern.

Industrie florissante.
Fabrication et vente d'un article courant
d'utilité générale à remettre.
Petit capital. Gain assuré pour un preneur actif et bon commerçant. Résultats de 5 exercices à disposition.
S'adresser au notaire F. Fiaux, Petit Chêne, 7, Lausanne. [1025]

Anzahl von sämtlichen alten Metallen zum Tageskurs.
Picard frères in Biel (21)

Eine moderne, mit Balkons und allem Komfort (wie Zentralheizung, elektrisch. Licht, Leucht- u. techn. Gas, Wasserleitung etc.) eingerichtete
neue Villa
(1059) mit Gärten
in schönster Lage der untern Weinbergstrasse (5 Min. vom Hauptbahnhofe Zürich) ist zum Preise von Fr. 120,000 bei 1/3 Anzahlung zu verkaufen. Die Villa hat 14 Zimmer, bestehend aus Salons, Wohn-, Ess-, Schlaf-, Spiel-, Bade-, Mädchen-Zimmer, Küche, Waschküche, Keller etc. — Reflektanten erhalten Auskunft sub Chiffre Z X 4189 durch
Rudolf Mosse, Zürich.
Rudolf Mosse, Zürich-Bern,
Annoncen-Expedition.